

MODALITÉS D'OCTROI DES SOUTIENS DU FONDS DU SPORT VAUDOIS POUR LES CAMPS SPORTIFS

La Fondation "Fonds du sport vaudois" engage des moyens financiers importants pour inciter à l'organisation de camps sportifs ou de journées sportives. Elle apporte une aide substantielle aux camps organisés avec des accompagnants formés dans le cadre de Jeunesse+Sport (J+S), estimant que cette formation est gage d'une haute qualité de l'encadrement.

Les organisations suivantes peuvent faire l'objet d'un soutien :

- camps scolaires respectant les critères J+S;
- camps respectant les critères J+S organisés par des clubs sportifs;
- journées sportives pour les écoles de l'enseignement spécialisé et les écoles professionnelles;
- camps scolaires ne pouvant pas être reconnus par J+S pour raison d'âge (moins de 10 ans) mais remplissant toutes les autres exigences de J+S;
- camps scolaires pour des élèves âgés de 10 ans et plus répondant aux critères 1 et 2 mentionnés ci-dessous.

Conditions à remplir pour prétendre à un soutien :

- 1) l'activité principale doit être de nature sportive (4 h. au minimum par jour);
- 2) les camps doivent être d'une durée minimum de trois jours (2 nuits minimum);
- 3) 1 moniteur pour 12 participants.

Annonces des camps sportifs :

- ☛ Clubs sportifs : le camp doit être annoncé au Service J+S, sur formule ad hoc, au moins trois semaines à l'avance.
- ☛ Ecoles : les formulaires d'annonce et les rapports sont disponibles sur le site de la fondation "Fonds du sport vaudois" (www.fondationfondsduportvaudois.ch) sous format PDF ou Word.

Généralités

La fixation des montants alloués est de la compétence de la Fondation "Fonds du sport vaudois". Les décisions sont prises en fonction des crédits disponibles.

**Fondation
"Fonds du sport vaudois"**

Le Mont-sur-Lausanne, janvier 2011